



Groupe de travail DISPOSITIONS GÉNÉRALES

PV

25/06/19

| | |
|-------------------|--|
| CONVENORS | Nathalie Delestienne (Processus & Méthodes) & Johan Van Dingenen (Nike) |
| SECRÉTAIRE | Jonathan Friedman (AGD&A) |
| PRÉSENTS | <p>Bart Engels Secrétariat du Forum National Christian Postman Finances Christophe Cambien AGD&A Diederik Bogaerts ICC (KPMG) Émilie Durant Région de Bruxelles – Autorisations Fiaz Darshan BECI (SKF) Gert Verboven Région Hasselt Griet Mahieu AGD&A Hilde Bruggeman ASV/NAVES Jan Van Wesemael Voka (Alfaport) Johan Geerts CRNSP (Intris SA) Johan Van Dingenen Voka – Kvk Limbourg (Nike) Jonathan Friedman CNECDA Katrien Vanlooche Agence pour le Commerce Extérieur Kim Van de Perre ASV/NAVES (MSC) Kristin van Kesteren-Stefan Autorité portuaire d'Anvers Loïc Van Staey Unizo Marc De Keer Législation douanière Marc Staal Voka – Chambre de Commerce Limbourg (Scania) Mirko Ambrogetti Vinum & Spiritus (Deloitte) Nancy Smout (ARGB – Katoennatie) Nathalie Collet Finances Nathalie Delestienne Service Méthodes de travail Rudi Lodewijks Région Hasselt Silvie Hutsebaut Communication & Marketing Shaveta Sharma D&A Service Méthodes de travail</p> |
| EXCUSÉS | <p>Abram Op de Beeck Essenscia (BASF) Anne-Marie Huyst Législation douanière Annelies De Boever Vinum & Spiritus (Deloitte) Annemie Peeters Autorité portuaire d'Anvers Athina Stantzos Vinum & Spiritus (Deloitte) Eline Hofman AGORIA (Honda) Fernand Rutten Vinum & Spiritus (Deloitte) François Jadoul Essenscia Jessy Van Aert Essenscia (Evonik) Jo Lemaire Législation douanière Johan Peeters CEB (Herfurth) Laurent Moyersoem Alfaport-Voka (NxtPort) Lieven Hendrickx Vinum & Spiritus (Deloitte) Luc Lammertyn Fedustria (Sioen) Rik Uyttersprot Fevia (Unilever Belgium) Sophany Ramaen Secrétariat du Forum National Yannick Morisse Voka Flandre orientale (DSV Belgium)</p> |

Point 1 à l'ordre du jour : État de la situation compétence professionnelle

Diederik Bogaerts rapporte sur la réunion de la compétence professionnelle de mai. Cette réunion était la dernière du groupe de projet. Le suivi ultérieur de la compétence professionnelle sera repris par le nouveau comité de formation professionnelle.

L'objectif actuel du comité est de démarrer l'accréditation à partir de l'automne 2019. Sur la base des remarques et du feedback, un règlement d'ordre intérieur a été finalisé. Le service Formations lancera un appel aux candidats via le site web.

Le comité sera composé de 9 membres. Cinq d'entre eux proviennent de l'Administration, 4 du secteur privé et/ou académique.

L'AM et l'AR à ce propos doivent être adaptés. L'AM relatif aux représentants en douane est passé au Conseil d'État et devrait pouvoir être achevé à la fin de cette année.

L'Université d'Anvers a postulé au niveau européen pour être agréée avec une agréation européenne. Les résultats de ces analyses ne sont pas encore connus. L'Université de Liège pourrait également essayer d'avoir une agréation.

| NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !) | RESPONSABLE | ÉCHÉANCE |
|---|-------------|------------|
| Etat de la situation Compétence professionnelle | Steve Mees | 24.09.2019 |

Point 2 à l'ordre du jour : État de la situation calcul cautionnement

Une proposition a été réalisée et présentée à l'Administrateur général. La question n'a pas encore été tranchée. Pour l'instant, la dernière phase est en cours, de sorte qu'en octobre, la mise en œuvre peut se poursuivre. La difficulté actuelle réside dans l'adaptation du PLDA. Dans tous les cas, une communication proactive aura lieu via un système automatisé.

Il est possible que les changements dans PLDA aient un impact sur les entreprises ayant des opérations doubles (accises et douanes).

Pour l'instant, il y a des incohérences entre Anvers et Zaventem. À partir du 1er octobre, tout sera harmonisé.

Point 3 à l'ordre du jour : Expéditeur agréé

Le service législation a analysé la documentation envoyée par Anvers. Il est toutefois important que le document d'engagement soit uniforme pour l'ensemble du pays.

| NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !) | RESPONSABLE | ÉCHÉANCE |
|---|-------------|------------|
| Propositions documentation uniforme pour expéditeur agréé | Shaveta | 24.09.2019 |

Point 4 à l'ordre du jour : TerugRem

Christian Postman donne une présentation relative à TerugRem (voir annexe).

Point 5 à l'ordre du jour : Divers

Q : Le point 'domestic sales' peut-il être mis à l'ordre du jour lors de la prochaine réunion ? L'Europe n'est pas contre l'utilisation de domestic sale comme estimation de la valeur pour la douane. Le groupe de travail ne se réunira plus. La Belgique continue d'interdire 'domestic sale' comme estimation de la valeur pour la valeur douanière.

R : Une note rédigée par le service Tarif sera publiée sur le site web Nafora. Il y aura également un appel pour transmettre les éventuelles questions complémentaires afin qu'elles puissent être traitées à la prochaine réunion.

Q : Les points suivants peuvent-ils être traités lors de la réunion ?

- L'état de la situation de la convention PEM sur les règles d'origine
- L'état de la situation des accords de libre-échange qui sont actuellement en cours d'élaboration (Singapour, Viêt Nam, MERCOSUR, USA).
- La numérisation de Benelux 3
- Le point de vue de l'administration sur l'arrêt de la Cour de Justice C-1/18 SIA "Oribalt Riga"

| NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !) | RESPONSABLE | ÉCHÉANCE |
|--|---|------------|
| Collecter feed-back domestic sales | Sophany Ramaen / Bart Engels | 24.09.2019 |
| Traiter et, si c'est intéressant, reprendre dans l'ordre du jour des points suivants : - convention PEM - FTA - Benelux 3 | Nathalie Delestienne; Johan Van Dingenen | 17.09.2019 |
| Demander le point de vue interne de l'arrêt de la Cour de Justice sur Oribalt-Riga | Nathalie Delestienne | 14.08.2019 |

La prochaine réunion se déroulera le **24 septembre 2019 à 10h30**.